



l'arrondissement qui s'engage pour la *sécurité*

ÉDITORIAL **Un mauvais signal du nouveau pouvoir**



CLAUDE GOASGUEN
ANCIEN MINISTRE
DÉPUTÉ-MAIRE DU 16^e
ARRONDISSEMENT

J'exprimais ici même, le mois dernier, mes craintes quant aux décisions à venir en matière de sécurité. Les faits n'ont hélas pas tardé à me donner raison. Outre les premiers errements de Christiane Taubira à la Justice (suppression des tribunaux correctionnels pour les mineurs délinquants, abolition des peines planchers pour les récidivistes), le limogeage du Préfet de Police de Paris par le ministre de l'Intérieur est un bien mauvais signal envoyé à tous ceux – policiers en tête – qui luttent au quotidien pour la sécurité des Parisiens.

Ce renvoi a en effet choqué par sa brutalité et son injustice : le parcours républicain exemplaire de Michel Gaudin et les résultats remarquables obtenus en cinq ans passés à la tête de la Préfecture de Police auraient mérité un autre traitement. Nous restons attachés à une conception active des relations entre la police et la mairie dans le 16^e arrondissement : à ce sujet, nous tenons à féliciter nos policiers pour le

remarquable travail accompli contre la prostitution qui sévit au Bois de Boulogne.

Focus sur...

La sécurité de retour au Parc

La réunion annuelle consacrée au contrat local de sécurité du Parc des Princes, qui s'est tenue le 29 mai à la Préfecture de Police, a permis de faire le point sur la saison qui s'achève et d'examiner les perspectives de la prochaine.

Le bilan sécuritaire pour 2011/2012 est incontestablement positif. La politique commerciale suivie depuis deux ans par le PSG, le renforcement de la législation, le développement de la vidéo-protection, le dispositif policier adapté mis en place et la fermeté de la justice ont payé. Cette saison, 136 infractions ont été relevées, donnant lieu à 15 gardes à vue, dont 9 personnes déférées au Parquet de Paris. 129 interdictions administratives de stade (de 6 mois à un an) ont été prononcées, auxquelles s'ajoutent les interdictions judiciaires, dont l'une a atteint une durée de trois ans ! Résultat : le calme est revenu Porte Saint-Cloud, et les riverains ne craignent plus les violences qui émaillaient systématiquement les rencontres du club parisien.

Attention toutefois à l'année prochaine, où la qualification du PSG en Champions League pourrait nous valoir la visite de supporters étrangers « à risque »...

Représentant Claude Goasguen à cette réunion, Gérard Gachet a demandé que les éventuels futurs allègements du dispositif policier bénéficient aux habitants du quartier, lourdement pénalisés les soirs de matches en ce qui concerne le stationnement. Et que soit systématisé le transport direct dans l'enceinte du Parc des supporters venus en cars, afin d'éviter leur présence dans les rues avoisinantes avant et après les rencontres.



Un dispositif policier adapté et dissuasif (DR).

Oui, rendons le Bois de Boulogne aux Parisiens !



GÉRARD GACHET
ADJOINT AU MAIRE
CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ

Par un de ces renversements de valeurs dont notre époque a le secret, les prostitué(e)s du Bois de Boulogne tentent de se faire passer pour d'innocentes victimes. Les élus du 16^e ayant à maintes reprises dénoncé l'invasion du Bois par des camionnettes abritant leurs ébats tarifés, le Préfet de Police a pris le 1er mars dernier un arrêté y encadrant strictement le stationnement de ces véhicules. Les « travailleurs du sexe » réclament aujourd'hui l'abrogation de ce texte, jugé attentatoire à leur liberté.

Soyons clairs : nous nous battons pour que cet arrêté soit maintenu. Nous estimons que les habitants de la capitale, notamment les enfants, ont le droit d'aller faire du sport dans le Bois sans être cernés par de véritables maisons de passe ambulantes ; que l'on doit pouvoir s'y promener sans marcher sur des tapis de préservatifs ou autres déchets ; et qu'il est temps, comme disait le maire de Paris, de rendre le Bois de Boulogne aux Parisiens !

En bref... En bref... En bref...

Roland-Garros. Forts des nouvelles dispositions sanctionnant plus sévèrement les ventes à la sauvette, les policiers ont interpellé dès la première semaine du tournoi dix-neuf vendeurs de billets au noir.

Carte. Ne vous étonnez pas si des policiers vous présentent une carte professionnelle différente de celle que vous connaissez. Dotée d'une puce électronique (cf. photo ci-dessous), la nouvelle carte est actuellement en cours de dotation dans les commissariats parisiens.



Guide. En partenariat avec l'Office du tourisme et des congrès de Paris, la Préfecture de Police vient de réaliser un guide, « Paris en toute sécurité », qui recense conseils de prudence et contacts utiles. Téléchargeable sur le site Internet de la PP : www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr

Tente. Les élus ayant relayé efficacement les plaintes des riverains, la police a fait évacuer un couple de SDF roumains qui avaient installé leur tente place des Etats-Unis.

Gros-Boulainvilliers. Un mineur de 15 ans, déjà bien connu des services de police, a été interpellé le 3 juin et placé en garde à vue pour dégradation volontaire de biens privés au 9bis, rue de Boulainvilliers.

Parking. Le 17 mai, les policiers de la BAC ont interpellé les deux auteurs présumés de 28 vols à la roulotte commis dans le parking de la Porte Maillot. Agés de 26 et 34 ans, ils étaient déjà impliqués respectivement dans 35 et 37 procédures...

Meurtre. Le décès d'une femme de 34 ans, découverte morte le 19 mai dans une chambre de service rue de Rémusat, a été vite élucidé. Son compagnon, un Capverdien de 38 ans, déjà condamné pour violences volontaires et vol par effraction, a été interpellé le lendemain et est passé aux aveux.

Sécurité routière. Bons chiffres dans l'agglomération parisienne pour le début de l'année : sur les quatre premiers mois de 2012, le nombre d'accidents a reculé de 10% et celui des morts a diminué de 29,3%.

16, l'arrondissement qui s'engage pour la sécurité

Lettre d'information mensuelle éditée
par la Mairie du 16^e arrondissement
Numéro 20 / juin 2012

Directeur de la publication : Claude GOASGUEN

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 13

**Pour recevoir cette lettre par Internet,
inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>**